

ARPENTER
EXPÉRIMENTER
METTRE EN ŒUVRE

LA BIODIVERSITÉ ⁺

La biodiversité, une question de valeurs

Le Ru de Chantereine, affluent de la Marne à la frontière de l'agglomération

1^{er} octobre 2019





Cet arpentage s'est dessiné sur le territoire seine-et-marnais du ru de Chantereine qui part de Seine-St Denis et coule jusqu'à la Marne. A cet endroit, sur sa partie amont, le ru souligne la frontière de l'urbanisation continue depuis la capitale jusqu'à cette frange dans un territoire rural coupé par les grandes infrastructures routières.

Le terrain ne fait pas l'objet d'un projet d'urbanisation, mais il existe un projet de liaison douce de la Marne à l'acqueduc de la Dhuis au Nord, porté par la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne à travers son Schéma de Cohérence et d'Orientation Paysagère.

Ce schéma s'inscrit dans le périmètre du Plan de Paysage Marne Confluence, mené par le Syndicat Marne Vive, qui a organisé l'arpentage avec le Caue 77 et demeure responsable du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux sur le territoire concerné.

PARTAGER SES VALEURS AUTOUR DE LA BIODIVERSITÉ

En amont, la biodiversité peut-elle faire lien entre les acteurs et les projets ?

ENJEUX

Le territoire arpenté a été inondé par des épisodes pluvieux au début de l'été 2018, ce qui a laissé des traces parmi les professionnels et habitants.

Les inondations sont aggravées par une pollution aquatique, constatée en amont des lieux de l'arpentage. Le ru soulève ces problématiques, tout comme celles de la solidarité des territoires et des relations entre mondes urbain et agricole.

Le projet de paysage Marne-Dhuis appuyé en partie sur le trajet du ru souhaite intégrer ces enjeux de risques et de relation entre territoires, à travers une zone humide, et un lieu de repos. Il permettrait également de faire le lien entre deux corridors écologiques identifiés.

Ces enjeux croisent évidemment ceux du SAGE, sur l'amélioration de la qualité des cours d'eaux, la gestion du risque inondation et la conciliation des usages notamment.

LES ACTEURS CONCERNÉS

Les participants appartiennent principalement à l'agglomération (élus et techniciens) et à sa maîtrise d'œuvre. Etaient également présents trois élus communaux dont un représentant à la Commission Locale de l'Eau et des techniciens des communes ainsi que des représentants d'aménageurs, des services de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est, de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural, de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie et de l'association de riverains participant à la C.L.E, les écologues de l'Agence Régionale de la Biodiversité et du Département de Seine-et-Marne et le Syndicat de Marne Vive.

LES MODALITÉS DU PARCOURS

Trois temps d'arrêt ont scandé cet arpentage longitudinal. A ces occasions, nous avons abordé alternativement le thème biodiversité, le territoire du ru et sa souhaitable résilience, pour finalement questionner nos pratiques possibles autour de ce ru, en pensant aux façons de travailler la biodiversité.

L'absence de projets détaillés sur ce site a sans doute été propice à des échanges orientés sur des possibles plutôt que sur des oppositions.

Le parcours était l'opportunité de mettre en lumière un cours d'eau méconnu, pas mis en valeur, largement maîtrisé selon une vision «tout-tuyau» et de plus précisément questionner les pratiques passées et futures près de ce cours d'eau.

LE BIAIS

- L'arpentage regroupait principalement des maîtres d'ouvrages ou gestionnaires, acculturés au long terme et aux démarches paysagères.
- Une association de riverains participant à la C.L.E était représentée, mais pas d'autres associations voisines, ou d'habitants voisins qui pourraient être associés ultérieurement dans le cadre d'une concertation.
- L'absence de projet précis n'a pas permis de valider des orientations ou des processus ciblés.
- Les événements liés aux inondations en 2018 ont fortement orienté les débats techniques.

PROTOCOLE DU PARCOURS

Le parcours a été ponctué par trois temps d'arrêt qui ont permis de répondre à trois questions :

Quelles sont, selon vous les valeurs associées à la biodiversité ?
Quels sont, selon vous, les moyens pour dépasser les contradictions et les différents intérêts, voire paradoxes ?
Quels principes d'action pour une gouvernance territoriale au service de la biodiversité ?

L'analyse qui suit s'appuie sur les réponses écrites du questionnaire distribué. Nous avons donné une définition commune à partir des définitions de chaque participant. Puis une interprétation plus globale qui vient donner un éclairage sur le sens donné à la valeur analysée.



En se connectant et en se sentant lié à ces espaces naturels, on arrive mieux à se les approprier et à vouloir les défendre.

ARRÊT 1 - LE BASSIN DU RAFFETEAU

Le premier arrêt s'est effectué aux abords du bassin du Raffeteau, bassin de rétention d'eau situé aux confins des communes de Courtry, Chelles et Le Pin. Il a été l'occasion de présenter le projet de paysage pour affecter un second usage à cet espace ouvert doté de franges végétales qui est aujourd'hui inaccessible et géré par le délégataire de service eau. Cela a également amené en discussion la question des inondations et des moyens d'y faire face.

les valeurs récurrentes

1. Bien commun
2. Service
3. Résilience
4. Équilibre

Les problématiques abordées

Comment articuler enjeux d'inondation et espace ouvert au public ?
Comment recréer la Trame Verte et Bleue quand les eaux sortent polluées des buses sous les villes voisines ?

ARRÊT 2 - FRANGE AGRICOLE/URBAINE

Le deuxième point d'arrêt se situe sur un ancien chemin rural, au dessus du ru à la limite communale, en frange et de l'activité agricole intensive et du quartier pavillonnaire, arpenté peu avant.

Le ru est constitué d'un large fossé, presque rectiligne, occupé par un fond d'eau visible parmi une strate végétale basse et disparate. Ni ripisylve, ni vie aquatique apparente.

L'essentiel des discussions s'est concentré sur un nouveau dessin du lit pour écrêter les futures crues et retrouver sa fonctionnalité biologique. Elles portèrent aussi sur le gel de l'artificialisation des terres le long du ru.



les valeurs récurrentes les +

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| 1. Partage-partenariat | 1. Sensibilisation |
| 2. Stratégie | 2. Déclaration d'Utilité Publique |
| 3. Sens de la communauté | |

Il faut constamment réguler l'eau et aménager le territoire et le paysage, avec des arbres, des bassins.

Il faut une approche globale du bassin-versant ; combiner des solutions à la source du ruissellement et aménager des espaces les plus naturels possible, plutôt qu'un tracé rectiligne et des bassins.

Les problématiques abordées

Comment articuler activité agricole, risque d'inondation et attentes des urbains voisins ?

Quelles évolutions de nos pratiques pour faire face à moyen terme et à long terme au risque d'inondation ?

ARRÊT 3 - EAUX PLUVIALES À BROU

Le dernier point d'arrêt met en lumière l'apparente absence de l'eau dans le quartier d'habitations collectives des années 70. Après avoir quitté le tracé du ru, le groupe aborde plus spécifiquement les eaux pluviales et leur modalités de captation hier et aujourd'hui, dans un contexte où le ru disparaît dans une propriété boisée privée avant d'être busé en aval sous le quartier où il crée des inondations.



si un naturaliste intègre l'élaboration des projets, la biodiversité est toujours prise en compte

l'enjeu est de traiter la goutte d'eau là où elle tombe, pour éviter au maximum de verser vers les réseaux

Les problématiques abordées

Comment changer nos manières de construire et d'habiter pour limiter les inondations ?

Comment intégrer les problématiques de biodiversité à nos projets ?

les valeurs récurrentes

1. S'inscrire dans le temps long
2. Décloisonner les approches et les limites administratives
3. Articuler et orchestrer les différentes échelles territoriales
4. Allouer un budget

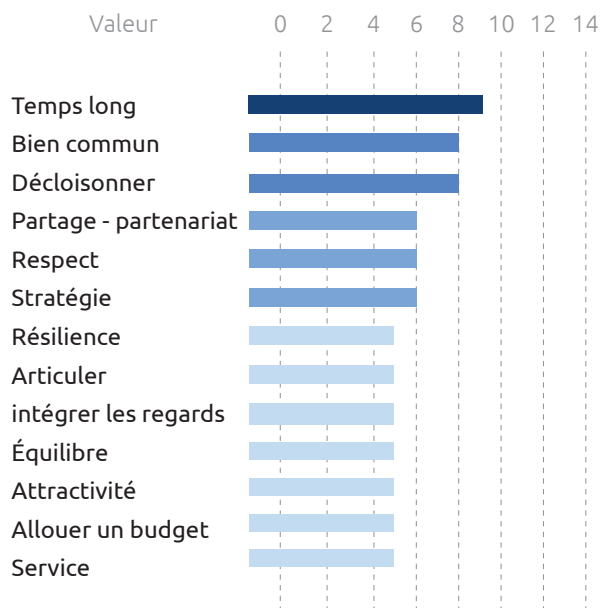
les +

Définir une stratégie

Les citations sont issues des paroles d'acteurs lors des échanges in situ

OCCURRENCE DES VALEURS

(toutes questions confondues)



LES VALEURS PRÉPONDÉRANTES

1• VALEUR « S'INSCRIRE DANS UN TEMPS LONG »

50% des réponses

Nécessité, principes d'action, temps long. L'interprétation de cette valeur renvoie au positionnement des acteurs ; « il faut... », « principes d'action », « au-delà des rythmes électoraux », « donner des perspectives », « avoir une vision », « rassembler tous ». Sans le dire, les contributions font le lien avec une stratégie autour du projet. En quelque sorte, la biodiversité oblige pour « valoriser les fonctionnalités ».

2• VALEUR « BIEN COMMUN »

44 % des réponses

Définie comme un patrimoine, parfois comme patrimoine national, le bien commun fait référence aux règnes naturels liés à l'Homme. La valeur implique un devoir de respect, et l'engagement de tous, sous peine de ne pas envisager la survie. Ces contributions font alors le lien avec d'autres valeurs. Ponctuellement, le bien commun est un moyen pour que tous accèdent à la nature.

3• VALEUR « DÉCLOISONNER LES APPROCHES ET LES LIMITES ADMINISTRATIVES »

44% des réponses

Principe d'action, aux contours flous et dogmatiques. La valeur met en avant la nécessaire transversalité des sujets de biodiversité dans les territoires et les politiques publiques, mais aussi entre services. Elle est également spécifique au cours d'eau qui traverse plusieurs entités administratives et territoriales.

4• VALEUR « STRATEGIE »

33% des réponses

Perspectives, vision et contradictions. Les participants ont donné du contenu à la stratégie par l'emploi de valeurs connexes ; la vision, le dialogue. Tous aboutissent à l'idée de diagnostic partagé, après l'émergence des contradictions dans un premier temps. Parfois rattachée à la notion de système, la stratégie permet de soutenir la biodiversité, à chaque temps d'un projet (court, moyen et long terme).

5• VALEUR « PARTAGE PARTENARIAT » **33 % des réponses**

Entre professionnels principalement.
La valeur est définie comme le partage des regards. Si on la perçoit d'abord comme une ouverture, la notion se révèle comme un moyen d'agrèger, de rassembler les visions et les acteurs.
Si les participants ont donné des définitions très pratiques, souvent opérationnelles à cette valeur, ils ne l'ont pas confondue avec participation et n'ont pas inclus explicitement habitants et maîtres d'usage.

6• VALEUR « RESPECT » **22% des réponses**

Respect de la biodiversité ou respect entre partenaires.
La valeur a été comprise dans deux de ses principales acceptions possibles. Tantot positionnement, le respect est une nécessité pour protéger la biodiversité, alors qu'il apparaît comme un moyen quand il est question de respect entre humains, afin de résoudre les problèmes.

L'ANALYSE DES VALEURS QUESTION PAR QUESTION

Les valeurs sélectionnées pour la question 1 sont relativement resserrées : le choix s'est porté sur 18 valeurs sur 38 proposées. Les valeurs choisies sont toutes autant concrètes (survie, équilibre, résilience, durabilité, écologie planétaire) que théoriques (bien commun, respect, émerveillement, bien-être) sur les bienfaits de la biodiversité.

Pour la question 2, le panel est plus large : 65% des valeurs proposées ont été choisies, la répartition est relativement uniforme ; seuls stratégie et partage/partenariat se détachent, bien qu'elles puissent recouvrir d'autres valeurs plébiscitées par tous. Des notions comme «sensibilisation» et «Déclaration d'Utilité Publique» ont été ajoutées par les participants, sans grande précision.

Enfin, 86% des valeurs de la question 3 ont été choisies. Si deux valeurs ont été

plébiscitées plus que les autres (temps long et décloisonnement), les participants n'ont pas sélectionné deux valeurs relatives aux façons de travailler ensemble «proposer un cadre d'indépendance d'impartialité» et «accepter les confrontations». La nécessité de «définir des stratégies» est réapparue comme un principe d'action.

Sur toutes les questions, les participants ont eu des difficultés à se limiter à trois réponses ; ils ont sélectionné et classé trois valeurs à chaque question, et ont choisi en plus d'autres notions proposées. Les notions sélectionnées n'ont pas toujours été définies.

D'autre part, les participants ont un peu «oublié» les interlocuteurs que peuvent être les habitants, tant dans le choix des valeurs importantes que dans les définitions données aux valeurs.

PISTES D'ACTIONS IDENTIFIÉES

- 1. APPELER DES MESURES COURAGEUSES PAR LES POUVOIRS PUBLICS**
- 2. DÉVELOPPER LA PÉDAGOGIE POUR EMPORTER L'ADHÉSION DU NON-INITIÉ**
- 3. APPUYER LES PROJETS SUR LES ÉTUDES PRÉ-EXISTANTES**
- 4. ÉVALUER L'EFFICACITÉ DE LA GÉNÉRALISATION DE SOLUTIONS TECHNIQUES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**
- 5. TRAVAILLER À LA MULTIFONCTIONNALITÉ DES ESPACES POUR DÉVELOPPER DES PROJETS FÉDÉRATEURS ET INCLUSIFS**

CONCLUSION

Pas d'enjeux induits par la réalisation immédiate d'un projet d'urbanisation. Néanmoins, l'évolution paysagère du territoire est observée par les riverains, en particulier pour résorber les risques d'inondations. Les solutions paysagères et écologiques de re-méandrage nécessitent pourtant de résoudre une problématique lancinante de pollution des eaux du ru dûe à la pression urbaine en amont.

L'arpentage a été l'occasion d'associer les techniciens qui peuvent s'investir sur le territoire pour faire vivre le Plan de Paysage Marne Confluence adopté en 2018. Et ainsi, traiter de questions hydrauliques mais aussi de relations entre agriculture et urbanité, et également participer à la construction du projet de paysage en cours qui constitue une proposition du Schéma de Cohérence et d'Orientations Paysagère de l'Agglomération.

L'arpentage a donc été un moyen de mettre en lumière les sujets à venir sur le territoire qui hérite de techniques de gestion des eaux pluviales peu adaptées à des épisodes forts de sécheresse et d'inondation. Il a aussi mis l'accent sur la nécessité d'investir temps et énergie à construire avec les habitants, les exploitants et les gestionnaires un projet de paysage qui fera le lien entre deux corridors écologiques identifiés par le SRCE au Nord et au Sud du ru.

